

### ACTUALITÉS



L'association "Spirit Of Louisiana" Dance Line Country propose une porte ouverte le mercredis 20 septembre

à partir de 19h à la salle Ocarina

Venez nombreux découvrir ce loisir.

Ambiance Assurée.

#### Salon Bio et Bien-être - St Denis La Chevasse

le samedi 30 septembre à la salle Ocarina de 10 h à 19h :

Venez à la rencontre de professionnels du bio et du bien-être vendéens

dans un cadre accueillant et bienveillant.

27 exposants seront présents. Au cours de la journée, vous pourrez assister à 8 conférences et 1 atelier de 10h à 19h, gratuitement.



Le journal Ouest France recherche un(e) correspondant(e) de presse à St Denis la Chevasse. Cette activité convient à toute personne intéressée par la vie de la commune. Une connaissance de la photographie et un goût de l'écriture sont souhaitables. Il s agit d'une activité indépendante, rémunérée, mais non salariée. Adresser un cv et une lettre de motivation à David Dupré, rédaction Ouest France, 4 rue R Poincaré, 85000 La Roche/Yon ou par courriel à [redaction.laroche@ouest-France.fr](mailto:redaction.laroche@ouest-France.fr)

### **Marché des producteurs**

« Saint Denis fait son marché ! ... »

*Parking de la supérette*

dimanche 17 septembre de 9h à 13h



## ATTENTION

### MAUVAIS COMPORTEMENT

Les toilettes à l'Ouche de la Boulogne ont été installés et mis en service le 5 juillet 2017 pour un coût de 33 360 € T.T.C.

Depuis leur mise en service, des actes d'incivilité se sont multipliés (branches d'arbres à l'intérieur du toilette, pierres dans la cuvette, papier wc au plafond...). Ces incivilités sont regrettables et coûtent à la collectivité.

Toute l'équipe municipale espère ne pas être amenée à mettre hors d'usage cet équipement.



Des travaux ont lieu rue de Tassigny, du 04 septembre au 04 novembre 2017,  
la circulation étant interdite une déviation est mise en place sur le routes RD6 et RD13

### HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

**Nouveaux horaires d'ouverture :**  
**Mercredi de 10h30 à 12h et de 16h à 17h30**  
**Vendredi de 16h30 à 18h30**  
**Samedi de 10h30 à 12h**



## NAISSANCES 2017

Bienvenue dans la commune de Saint Denis la Chevasse à :

- Louise TURPAULT née le 06 juillet 2017
- Steffy BRISARD née le 12 juillet 2017
- Tania FERREIRA née le 31 juillet 2017
- Raphaël GRELAUD né le 02 août 2017
- Adam JOBARD né le 10 août 2017
- Lohan GUICHETEAU né le 21 août 2017
- Anne MORGAND née le 23 août 2017
- Pierre MORGAND né le 23 août 2017



Toutes nos félicitations aux heureux parents!

## FÊTES ET ACTIVITÉS

### SEPTEMBRE 2017

- Dimanche 17 septembre : marché des producteurs à l'espace Jean Yole
- Samedi 30 septembre : Salon bien-être salle Ocarina



### OCTOBRE 2017

- Mardi 17 Octobre : Concours de belote organisé par Fleur d'Automne salle Ocarina
- Samedi 21 Octobre : Concours de belote organisé par Cheveux d'Argent salle Ocarina
- Samedi 28 Octobre : Soirée organisée par ESD Football Salle Ocarina

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AOUT 2017

### **1 – ASSISTANCE A MAITRISE D’OUVRAGE POUR L’ETUDE DE FAISABILITE DE LA SALLE OMNISPORTS**

Le Conseil Municipal valide l’offre de Vendée Expansion pour la réalisation de l’étude de faisabilité de la salle omnisports pour un coût de 2 450 € H.T.

### **2 - DÉCISION MODIFICATIVE N°3**

Le Conseil décide de procéder à un réajustement de crédits à hauteur de 82 000€ sur la section investissement du budget principal de l’exercice 2017 compte tenu des dépenses complémentaires. Cette somme sera prélevée sur la section fonctionnement à hauteur de 41 000€ et le solde sur des recettes complémentaires du FCTVA et de la taxe d’aménagement.

### **3 - EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ : AVENANT À L’ASSISTANCE À MAÎTRISE D’OUVRAGE (AMO) ET CHOIX DES ENTREPRISES**

La commune a confié à la SPL (société publique locale : agence de service aux collectivités locales de Vendée) une mission d’AMO (Assistance à Maîtrise d’Ouvrage) pour la réalisation de l’extension de la maison de santé. La convention stipule que les éléments de rémunération prévus en pourcentage sont forfaitisés sur le montant global de l’opération dès que le coût prévisionnel des travaux est arrêté à l’issue des études d’Avant Projet Définitif (APD).

Le coût prévisionnel des travaux est connu et correspond à l’enveloppe financière affectée aux travaux au stade APD . L’objet de l’avenant est donc de fixer la rémunération de l’AMO qui sera de 9 197.36 € H.T.

Le Conseil Municipal a attribué le marché aux entreprises suivantes :

	<b>Entreprises</b>	<b>Prix Base HT</b>
1-VRD / GROS ŒUVRE (SERBA)	BUTON CONSTRUCTION	44 597,20 €
2-RAVALEMENT/ENDUITS EXTERIEURS	ALVES RAVALEMENT	4 564,60 €
3-COUVERTURE TUILES/ZINGUERIE	GALLO SARL	5 322,52 €
4-CHARPENTE/MENUISERIES	LOUE SAS	10 367,68 €
5-MENUISERIE ALUMINIUM	LE RABOT VENDEEN	14 683,32 €
6-CLOISONNEMENT/ISOLATION	ALUX PLAK	7 667,73 €
7-PLAFONDS ACOUSTIQUES	HERVOUET SARL	3 984,27 €
8-CARRELAGE/FAIENCE	TOUZEAU GERALD	5 539,74 €
9-PEINTURES/RENETEMENTS SOLS	BETARD PEINTURE	5 032,22 €
10-TRAITEMENT ANTI-TERMITES	SAPA	443,62 €
11-PLOMBERIE/SANITAIRE (ATBI)	ROBIN & FILS SARL	6 515,79 €
12-CHAUFFAGE/VENTILATION (ATBI)	ROBIN & FILS SARL	10 991,48 €
13-ELECTRICITE (ATBI)	TURQUAND	14 999,61 €
TOTAL H.T.		<b>134 709,78 €</b>

### **4 - RÉFECTION DU PONT DE LA PÊCHERIE**

Le Conseil Municipal a attribué le marché à la société COLAS Centre Ouest pour un montant de 119 000 €H.T. (142 800 € T.T.C.).

Le montant des travaux sera partagé avec la commune des Lucs sur Boulogne à hauteur de 50 % soit la somme de 59 500 € H.T. pour la commune.

### **5 - CONTRAT D’ASSURANCES GROUPAMA : AVENANT N°1**

La sinistralité sur notre flotte automobiles laisse apparaître une dégradation du résultat technique. Groupama nous impose une majoration de notre contrat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 de 520,01 €.

Le Conseil Municipal valide l’avenant proposé.

## **6 - APPROBATION DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE (CCVB)**

L'enveloppe du Département à la CCVB est de 3 552 320 € pour 3 ans (2017/2020). La part revenant à la Commune de St Denis est de 361 500 €, elle correspond aux projets suivants :

- Construction Pôle Culturel 2017/2018 : 1 133 888 € de travaux (219 000 € de subvention)
- Rénovation de la salle omnisports 2019/2020 : 740 858 € de travaux (142 500 € de subvention)

## **7 MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCVB**

Le Conseil accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes à compter du 01/01/2018:

### **L'extension des nouvelles compétences pour la communauté de communes**

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations(GEMAPI)
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire permettant la gestion intercommunale des piscines du territoire
- L'enseignement musical aux élèves des écoles élémentaires et soutien aux associations d'enseignement musical (au titre de la compétence actions culturelles)
- Eau potable

### **L'extension des compétences communautaires suivantes sur l'ensemble du territoire :**

- Le transport à la demande (par délégation)
- La gestion des bâtiments Espace Saint Jacques de Palluau, Gendarmerie de Palluau et Foyer Soleil d'Aprémont
- Création et gestion de maisons de services au public

### **La restitution des compétences suivantes aux communes de l'ancien périmètre de la Communauté de communes du Pays de Palluau :**

- Coordination des accueils de loisirs sans hébergement pour les 3/10 ans
- Création, gestion, animation et développement des accueils de loisirs sans hébergement ou accueil jeunes pour les 10/17 ans

### **La restitution de la compétence « Itinéraire cyclable départemental » aux communes de l'ancien périmètre de la CCVB.**

## **8 - RÉVISION DES STATUTS VENDÉE EAU**

Le Conseil Municipal valide la révision des statuts de Vendée Eau permettant d'accueillir les Communauté de Communes et d'agglomération qui prendront la compétence « eau ».

La CCVB a pris la compétence « eau » le 01/07/2017. La Commune accepte donc ce transfert de compétence

## **9 - APPROBATION DE LA RÉPARTITION DU FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET**

## **COMMUNALES (F.P.I.C.)**

Pour l'année 2017, l'Etat a notifié à la Communauté de Communes le montant de l'enveloppe F.P.I.C. attribuée qui s'élève à 1 157 119 €.

La Communauté de Communes a choisi une répartition « dérogatoire libre », qui permet de répartir la totalité du FPIC uniquement entre les communes membres et en utilisant les critères appliquées à la dotation de solidarité communautaire. Pour la commune le montant s'élève à 69 611€, ce qui représente 6% de l'enveloppe globale.

## **10 - ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Le Conseil adhère au nouveau contrat proposé par le CDG pour l'assurance du personnel qui a réussi à contenir l'augmentation des taux malgré une forte progression de la sinistralité sur notre département.

## **11 - NUMÉROTATION DE VOIE RUE JEAN-YOLE, LE SABLÉ ET LA BASSE GUILLOTIÈRE**

En raison de plusieurs dépôts de permis de construire ou demandes particulières, la commune modifie les numéros de voirie suivants :

### **RUE JEAN YOLE**

- n°1 pour la parcelle cadastrée section AB 1041.
- n°2 pour la parcelle cadastrée section AB 980.
- n°7 pour la parcelle cadastrée section AB 981.

### **LA BASSE GUILLOTIÈRE**

- n°1 pour la parcelle cadastrée section G 245.
- n°2 pour la parcelle cadastrée section G 241.
- n°3 pour la parcelle cadastrée section G 247.
- n°4 pour la parcelle cadastrée section G 242.

### **LE SABLÉ**

- n°1 pour la parcelle cadastrée section D 1570p.
- n°2 pour la parcelle cadastrée section D 1569.
- n°4 pour la parcelle cadastrée section D 1541.
- n°6 pour la parcelle cadastrée section D 1118.

## **12 -N°8 IMPASSE TIRAQUEAU**

Le Conseil Municipal valide la location du logement n°8 Impasse Tiraqueau à Mme LUCAS qui va lancer une nouvelle activité professionnelle sur la commune en tant que sophrologue. Son loyer sera de 150 € par mois en attendant l'ouverture de l'extension du pôle santé courant 2018.

## **13 - INFORMATIONS DIVERSES**

-Le Conseil Municipal déplore les incivilités commises aux toilettes de l'Ouche depuis leur installation (papier toilettes détruit, branchages et pierres dans la cuvette..)

-Suite aux démolitions des maisons dans le Centre Bourg, le Conseil Municipal va relancer le projet d'aménagement autour de la Place de l'Eglise.